

# ANZIN'MAG

votre magazine municipal d'informations

- p.7 **Un été festif à Anzin**
- p.12 **Des kits de fournitures pour les élèves**
- p.25 **Votre demande de logement social, pas à pas**



Chantiers en cours :  
**notre ville change !** p.16

# SOMMAIRE



## 03 ÉDITO

## 04 TEMPS FORTS

## 06 EN BREF

## 10 VIE ANZINOISE

- Budget participatif
- Déconfinement et commerces
- Solidarité étudiants
- Distribution des kits de fournitures
- Chantiers « T'es cap pour l'emploi »
- Des petits « Prêts pour l'école »
- Anzin Territoire bio engagé
- Activités culturelles et sportives
- La future Cité Anatole

## 16 DOSSIER

- Chantiers en cours : notre ville change !

## 21 L'INTERVIEW

- Jean-Jacques Broucke

## 22 CADRE DE VIE

- Enherbement du cimetière
- Nathalie, l'œil du CSU

## 24 EN COULISSES

- Le service Logement

## 26 VIE CULTURELLE

- Bingo de l'été
- Coups de cœur médiathèque

## 27 TRIBUNES



Directeur de publication : Pierre-Michel BERNARD  
Rédaction : Delphine Plateau - Geoffroy Monchecourt  
Conception graphique et mise en page : Damien Roger  
Crédits photos : © Mairie / © AdobeStock ▪ Distribution : services municipaux  
Impression : Danquigny ▪ Tirage : 7000 exemplaires



Pierre-Michel  
**BERNARD**  
Maire d'Anzin

## Qu'il est bon de revoir vos sourires !

Chers Anzinoises, chers Anzinois,

Les contraintes qui nous ont été imposées pendant de nombreux mois, en raison de la crise sanitaire, sont en train de se lever progressivement. Depuis maintenant 3 semaines nous pouvons revoir vos sourires en nous promenant dans notre ville.

Les animations peuvent reprendre, en respectant bien sûr un protocole et les gestes barrières.

### Des animations nombreuses pour se retrouver

Ce 10 juillet, un Ciné Plein Air vous est proposé dans le parc Dampierre avec la projection du film Le Roi lion.

Nous ne pouvons malheureusement pas encore proposer un 14 juillet sur la place Roger Salengro avec une vedette de la chanson qui aurait attiré plusieurs milliers de spectateurs. Mais je vous rassure en vous annonçant une animation musicale en soirée dans le parc

Dampierre, suivie d'un spectacle pyrotechnique. Le 14 juillet sera également le jour de remise des gros lots de l'opération commerciale « J'achète local et j'y gagne », et notamment de la voiture Suzuki Ignis électrique.

Les 24 et 25 juillet, Nos Quartiers d'Été vous accueilleront de nouveau dans le parc Mathieu où des divertissements variés vous seront proposés.

Le 11 septembre viendra le Forum des associations, où de nombreux participants pourront vous montrer la richesse de notre tissu associatif.

Nous retrouverons nos seniors pour la cérémonie des Noces d'or le 12 septembre et je l'espère pour les 2 banquets d'Automne et la Semaine bleue du 20 au 23 octobre.

### Une ville en pleine mutation

Je tiens à remercier les porteurs de projet du Budget participatif et tous nos habitants qui ont

participé au vote. Grâce à vous, 4 projets pourront être réalisés :

- le parc à toutous rue du Commandant Fabry ;
- la fresque de l'Épicerie Solidaire rue de Roubaix ;
- l'installation des tables de ping-pong dans le quartier Talabot ;
- et l'aménagement ludosportif au parc Mathieu.

Comme vous pouvez le constater, notre ville change et de nombreux chantiers sont en cours :

- la construction de 49 logements sur Valmont ;
- la construction de 23 logements rue Jean Jaurès ;
- la fin des travaux des Loges du théâtre avec leurs 2 cellules commerciales ;
- l'aménagement du lotissement Bas Carpeaux avec 38 logements ;
- le début de restructuration de la place de la Bleuse Borne avec les travaux en cours du bâtiment de Pôle emploi ;
- la fin des travaux du nouveau collège Les Rochambelles sur l'avenue Anatole France ;
- la réhabilitation-extension de l'école Tavernier ;
- le début des travaux pour la micro-cantine de l'école du Mont d'Anzin ;
- les voiries et trottoirs ne seront pas oubliés avec la réfection de la rue Waldeck Rousseau (entre la rue des Déportés et le rond-point de la rue Louise Michel), la réfection de trottoirs et la sécurisation de passages piétons à la Verrerie et à proximité du collège. Sans oublier l'agrandissement du parking des écoles Jaurès.

Bonnes vacances à tous, avec une pensée particulière pour ceux qui resteront à Anzin.

Je vous souhaite un été ensoleillé et rythmé par les différentes activités municipales.

Anzinoisement vôtre.

Comme vous pouvez le constater, notre ville change et de nombreux chantiers sont en cours

 Retrouvez l'ensemble des galeries photos sur [www.anzin.fr](http://www.anzin.fr)



■ du 6 au 9 avril

Distribution des Chèques d'accompagnement personnalisé aux seniors



■ 1 mai

Cérémonie du 1<sup>er</sup> mai



■ 8 mai

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945



■ 19 mai

Jobdating pour les animateurs des centres de loisirs d'été



■ les 25 et 27 mai

Distribution des cadeaux de Fêtes des mères et des pères dans les maisons de retraite





Vous l'avez  
AIMÉE !



[www.facebook.com/villeanzin](http://www.facebook.com/villeanzin)

Le 12 juin, pour fêter la réouverture de tous nos commerces et la reprise de l'opération « J'achète local et j'y gagne », la municipalité organisait des animations (manèges et jeux gonflables) sur la place Roger Salengro. Quel plaisir de se retrouver enfin dans une ambiance animée ! Un plaisir que vous avez été nombreux à apprécier : **21 500** personnes ont été touchées par cette publication, grâce à plus de **750** réactions, commentaires et partages !



Si vous ne faites pas encore partie des quelque **7700 abonnés** à notre page, rejoignez-nous sans attendre !

Flashez-moi!



■ **les 30 mai et 1<sup>er</sup> juin**

Jobdating organisé en partenariat avec Adecco



■ **le 4 juin**

Conte musical des professeurs du Conservatoire dans les écoles de la ville



■ **le 4<sup>e</sup> juin**

Remise de la médaille de la famille à M. et M<sup>me</sup> Sille



■ **le 19 juin**

Fête de la musique sur la place Eloi Beaumont

## Plan canicule

### Faites-vous recenser !



Le CCAS dispose d'un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire les personnes âgées de plus de 65 ans ou les personnes en situation de handicap, fragiles ou isolées et résidant à domicile.

En cas d'épisode de canicule, un contact périodique sera organisé afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites.

Nous comptons sur la solidarité de chacun pour signaler au CCAS toute personne que l'âge ou le handicap rendrait vulnérable aux fortes chaleurs : la demande de recensement peut en effet être formulée par la personne elle-même, mais aussi par son représentant légal ou par un tiers (famille, voisin, ami, service à domicile...).

▪ Elle peut se faire par écrit ou par téléphone, auprès du CCAS : CCAS - Mairie d'Anzin - 26, place Roger Salengro - CS 60 089 - 59416 Anzin Cedex. Tél. : 03.27.28.21.06

## Banquets d'automne

### Inscrivez-vous avant le 30 juillet pour le 1<sup>er</sup> banquet, et avant le 31 août pour le 2<sup>e</sup> !

Enfin, nous pouvons renouer avec la tradition des Banquets d'automne ! Du moins, nous l'espérons : si tout va bien, ils se dérouleront les dimanches 19 septembre et 3 octobre. Bien évidemment, tout dépendra de l'évolution de la situation sanitaire. C'est pourquoi les dates d'inscription ont été avancées, afin de pouvoir faire face à une éventuelle annulation ou à un durcissement des règles de sécurité sanitaire.

Pour rappel, ces banquets sont offerts aux personnes de 65 ans et plus et à leur conjoint (60 ans pour les femmes seules) et aux adultes handicapés, titulaires de la carte d'invalidité à 80% minimum et à la charge de leurs parents (si ces derniers remplissent les conditions pour assister au banquet). Pour chaque date, la ville met en place des moyens de transport (faites-en la demande à l'inscription !) Les repas peuvent être livrés à domicile le lendemain des banquets, sous certaines conditions.

▪ Les inscriptions s'effectuent uniquement par téléphone auprès du CCAS : tél. 03.27.28.21.06.



## Seniors

### Semaine Bleue : 4 jours de fête du 20 au 23 octobre

La municipalité et le CCAS sont heureux de vous retrouver à l'occasion de la Semaine Bleue, la traditionnelle semaine de festivités à destination des plus de 65 ans ! Comme d'habitude, c'est un programme de choix qui vous sera proposé :

- **mercredi 20 octobre** : Canaille love U, un hommage aux Vieilles Canailles ;
- **jeudi 21 octobre** : Jean-Claude Borelly, le trompettiste de légende, et Michel Pruvot, l'incontournable accordéoniste ;
- **vendredi 22 octobre** : l'imitateur Erick Baërt ;
- **samedi 23 octobre** : Gilbert Montagné et ses tubes inoubliables.

Le Trio Jérôme Dhainaut Orchestra se produira en alternance avec chaque spectacle.

- **Inscriptions obligatoires auprès du CCAS** avant le 11 octobre (la jauge pourra être revue selon l'évolution des conditions sanitaires).
- **Renseignements** au 03.27.28.21.06.



## À vos agendas L'été sera festif à Anzin !

« Après plus d'un an de restrictions, il nous tenait tellement à cœur de vous retrouver que dès que cela a été possible, nous avons organisé toutes les manifestations envisageables », explique Karine Bernard, adjointe à l'Événementiel. Après la Fête de la musique, la parade artistique déambulatoire, et plusieurs samedis d'animations diverses, voici les prochains rendez-vous :

- 10 juillet soir : Ciné plein air dans le parc Dampierre (« Le Roi lion ») ;
- 14 juillet : 10h défilé / 15h structures gonflables ; remise des lots « J'achète local et j'y gagne » / 20h : concert (Fiesta Family) et feu d'artifice dans le parc Dampierre ;
- 17 juillet après-midi : animations sur la place Roger Salengro ;
- 24 et 25 juillet : Nos Quartiers d'été dans le parc Mathieu ;
- 11 septembre : Forum des associations dans le parc Dampierre.

L'accueil s'adaptera aux restrictions en vigueur.

- Retrouvez toutes les infos sur ces manifestations sur notre page Facebook, notre appli « Anzin ma ville », et sur [www.anzin.fr](http://www.anzin.fr) (rubrique Agenda).

## Education/Jeunesse

### Un nouveau chargé de projet opérationnel pour la Cité éducative

Selon son lieu de naissance, sa famille, l'école qu'il fréquente... les chances de réussite d'un enfant ne sont pas les mêmes. Face à ce constat, l'Etat a décidé de créer les Cités éducatives, et de labelliser 80 territoires, dont Anzin et les quartiers Nord de Valenciennes. L'ambition ? Rassembler tous les acteurs prêts à contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes : écoles, structures petite enfance, acteurs associatifs, sociaux et médico-sociaux (UTPAS, PMI...), CAF, structures culturelles et sportives... sans oublier les familles. A Anzin et Valenciennes, c'est désormais Sébastien Védici qui a pour mission de fédérer tous ces intervenants autour de projets n'ayant qu'un seul but : contribuer à la réussite de nos enfants. Formé aux Beaux-Arts, Sébastien a un parcours divers, centré sur l'enseignement artistique, le développement culturel et l'accès au numérique pour tous. Il croit aux valeurs de la Cité éducative : « la bienveillance, la continuité éducative sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, et l'ouverture du champ des possibles : c'est une chance pour nos enfants, on ne peut qu'adhérer ! »



## Vie de la mairie

### Willi Lenglet, adjoint à la direction des Espaces publics



Après 23 années passées comme encadrant au sein d'une grande entreprise de travaux publics, Willi Lenglet a rejoint en 2019 la ville de Marly, en tant que chargé de travaux de voirie et de propreté urbaine.

Il a intégré récemment la nouvelle direction des

Espaces publics, pilotée depuis janvier par Betty Droisy. En tant qu'adjoint, il seconde cette dernière dans l'encadrement des équipes Propreté et Espaces verts, et il gère en direct les agents du service Voirie.

« C'est une nouvelle direction très dynamique. Beaucoup de choses se mettent en place et de nombreux projets sont en cours, c'est très motivant », explique Willi, ravi de mettre son expérience et son expertise technique au service de notre ville. Bienvenue à lui !

## Citoyenneté

### La nouvelle carte d'identité est arrivée à Anzin



Fin mai, le service Citoyenneté de la ville a remis pour la première fois une carte nationale d'identité (CNI) dans son nouveau format. De la taille d'une carte bancaire, elle est plus petite, plus robuste, et surtout plus sécurisée que l'ancienne version. Sa durée de validité est de 10 ans.

Vous devez effectuer une première demande ? Votre titre actuel arrive à expiration dans moins de 12 mois ? Votre carte est perdue ou volée ? Vous avez changé d'état civil ou d'adresse ? Vous pouvez vous adresser à la mairie d'Anzin, qui est équipée d'une station d'enregistrement pour collecter les empreintes digitales, indispensable à la création de votre titre. La procédure reste la même : vous devez faire une pré-demande sur <https://ants.gouv.fr/> avant de prendre rendez-vous en mairie, au 03.27.28.21.00.

Précisons que vous n'avez pas besoin de renouveler votre carte actuelle si elle est encore valide.

## Solidarité

### Jouets délaissés ?

### Faites le bonheur d'enfants pour Noël

Noël semble encore loin... Mais si on profitait du beau temps pour faire du tri dans les jouets qui ne servent plus et parfois nous encomrent ? D'autant qu'ils pourraient à nouveau faire la joie d'un enfant !

Comme chaque année, le CCAS lance un appel aux donateurs : vous pouvez lui déposer des jouets en bon état, destinés à des enfants de 0 à 10 ans. Ils feront, c'est sûr, le bonheur des enfants lors du Noël de la Solidarité, en décembre.

▪ Contact : 03.27.28.21.06



## Culture

### Natacha Kolacinski met sa palette au service des Anzinois



Souhaitons la bienvenue à Natacha Kolacinski, nouvellement arrivée au service culture de la mairie pour porter le projet « art et famille ». Après une carrière militaire de 10 ans, elle crée son entreprise, A.t&C.o, et devient peintre décoratrice, en complément de son activité d'artiste-peintre qui lui permet d'exposer en galerie.

Sillonnant les hôpitaux de la région, elle y travaille au contact des patients, notamment des enfants. Forte de cette expérience, elle rejoint aujourd'hui la mairie d'Anzin pour proposer aux habitants de prendre les pinceaux et mettre des couleurs dans la ville !

Jamais loin d'une fresque murale ou d'une toile, vous la retrouverez auprès des enfants des accueils de loisirs ou des écoles, du public de la médiathèque, ou encore dans votre quartier. Son mot d'ordre : rapprocher les habitants et leur donner envie d'inventer leur ville ensemble !

## Collège

### Une psychothérapeute à l'écoute des ados



Avec le Dispositif Réussite Educative (DRE) de la ville, l'action « Des mots pour le dire » permet aux adolescents du collège Jules Ferry de consulter une psychothérapeute. Pour la rencontrer, il leur suffit de glisser un petit mot dans la boîte-aux-lettres de la thérapeute, ou de demander à un professeur de le lui transmettre.

Les jeunes qui en éprouvent le besoin peuvent ainsi se confier en toute discrétion, dans l'enceinte du collège, pour une prise en charge optimale de leur mal-être. Une action bénéfique pour nos ados, grâce à laquelle ils peuvent exprimer leurs souffrances, alerter ou tout simplement partager leurs inquiétudes.

## Fête des voisins

### Et si on se retrouvait entre voisins le 24 septembre ?



Cette année, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, la Fête des voisins devrait avoir lieu le vendredi 24 septembre. Les habitants sont invités à organiser une fête entre voisins dans leur rue, sur une place de leur quartier ou encore un espace vert à proximité de chez eux. Apéritifs dinatoires, repas assis, ateliers, bals de rue... plusieurs formats sont possibles !

A cette occasion, du matériel pourra être mis à votre disposition (tables, chaises, affiches, nappes...). Les bailleurs sont également susceptibles de soutenir les fêtes organisées par leurs locataires.

Enfin, le dispositif « Anzin Start'Up » peut vous permettre de bénéficier pour votre projet d'une aide à hauteur de 1500 € (1200 € pour les associations), sous certaines conditions (retrouvez les critères sur notre site internet : <https://www.anzin.fr/ma-mairie/vie-locale/anzin-start-up.html>, ou auprès du service Cohésion sociale).

Tous les habitants qui souhaitent organiser ou participer à une fête sont invités à se rapprocher du service Cohésion sociale au 06.34.78.69.78.

## Arts plastiques

### Caroline a exposé à la médiathèque !

C'est une première dont elle se souviendra longtemps : Caroline, jeune Anzinoise qui fréquente depuis 3 ans les ateliers d'arts plastiques de la ville, a eu la chance d'être exposée à la médiathèque en juin. La chance ou plutôt le talent ! L'idée lui est venue pendant le confinement d'illustrer à sa manière des expressions françaises. Aquarelle, acrylique, craie grasse... et même simple bic : les techniques utilisées sont variées, mais la maîtrise est là !

Cerise sur le gâteau : Pauline, jeune journaliste valencienne, mais aussi poétesse et marraine de l'atelier Mine d'arts, s'est inspirée de son travail pour accompagner certaines œuvres de ses poèmes.

Souhaitons à Caroline de poursuivre dans cette voie : actuellement en 1<sup>re</sup> générale avec option et spécialité Arts plastiques, elle aimerait plus tard intégrer Rubika pour y apprendre l'animation 2D.



## Budget participatif

# 4 nouveaux équipements vont voir le jour

Les Anzinois débordent d'idées pour aménager leur quartier et n'ont pas été découragés par le 2<sup>e</sup> confinement pour offrir des propositions toujours variées et pertinentes. Après une étude de faisabilité, 12 projets ont été soumis au choix des habitants.



Même avec une crise sanitaire qui a perduré, 1000 participants sont venus soutenir les projets en votant soit par voie numérique sur l'application « Anzin ma ville », soit sous forme papier. Les projets ayant remporté le plus de voix, jusqu'à couvrir l'enveloppe exceptionnelle de 100 000€ allouée à cette édition, verront prochainement le jour.

### LES 4 PROJETS LAURÉATS

#### ■ Des tables de ping-pong cité Talabot

Deux tables de ping-pong destinées à la pratique de ce sport par les familles seront installées à proximité des jardins communaux, ainsi que des bancs afin de créer des zones de détente autour des joueurs.

#### ■ Aménagement ludo-sportif au parc Mathieu

Le parc Mathieu est un espace verdoyant au cœur de la ville, apprécié des habitants. Il sera enrichi d'un théâtre de verdure pour l'organisation de spectacles par les écoles ou les associations, d'agrès sportifs, de nouveaux bancs et d'un parking à vélos et à scooters.

#### ■ Parc à toutous, un espace dédié aux sorties canines

Convivialité pour les maîtres et liberté pour les chiens. Un parc clôturé et équipé de bancs, disposant d'un portillon pour sécuriser l'accès des usagers, sera installé rue du commandant Fabry.

#### ■ L'épicerie solidaire en image

Pour donner de la visibilité à l'ensemble du bâtiment, mieux guider les usagers et illustrer la diversité des activités que propose l'association ADESA, une fresque couvrira la façade de l'épicerie solidaire.

### Tous les résultats

- 1<sup>er</sup> - Installation de tables de ping-pong : 130 voix
  - 2<sup>e</sup> - Aménagement ludo-sportif au parc Mathieu : 115 voix
  - 3<sup>e</sup> - Parc à toutous : 114 voix
  - 4<sup>e</sup> - L'épicerie solidaire en images : 107 voix
- 
- Aire de jeux et de détente (rue Émile Basly) : 101 voix
    - Pause détente à Claudy : 92 voix
    - Skate Park : 75 voix
  - Valorisation du patrimoine minier et industriel anzinois : 67 voix
    - La voie du Terril : 55 voix
    - La fin du Calvaire : 54 voix
  - Des poubelles pour le parcours du lycée Pierre-Joseph Fontaine : 23 voix
    - Grainothèque : 17 voix

## Déconfinement

# Quel plaisir de retrouver nos commerçants !

Dès que la situation l'a permis, la municipalité a relancé la grande opération de soutien aux commerces anziinois.

Le 19 mai marquait la réouverture des terrasses, fermées depuis plus de 6 mois, ainsi que le retour des commerces dits « non essentiels ». Le 9 juin, nos bars et restaurants pouvaient à nouveau nous accueillir à l'intérieur et le couvre-feu était repoussé à 23h.

C'est cette date que la municipalité, en accord avec l'Union du commerce anziinois, a choisi pour relancer sa grande opération « J'achète local et j'y gagne », interrompue fin octobre par le 2<sup>e</sup> confinement. Rappelons que l'opération fait partie du grand plan de soutien aux commerçants anziinois adopté par la ville dès le début de la crise sanitaire, un effort budgétaire exceptionnel qui a permis une redistribution de près de 150 000€ vers nos commerçants.

### Des animations dès le 12 juin

Pour accompagner cette réouverture tant attendue et inciter le public à venir en centre-ville, la mairie a organisé dès le samedi 12 juin des animations : manège et jeux gonflables ont fait le bonheur des enfants et de leurs parents, heureux de retrouver un semblant de vie normale. Sachez que des animations sont prévues tout au long du mois de juillet (plus d'infos sur notre Facebook et sur [www.anzin.fr](http://www.anzin.fr)).



« J'achète local et j'y gagne » : remise des lots le 14 juillet !

Rappelons le principe : un tirage au sort chaque semaine jusqu'au 10 juillet et de nombreux bons d'achat et lots à gagner, parmi lesquels une trottinette, un vélo électrique, une Nintendo Switch, une télévision 4K, un Thermomix... et une voiture hybride Suzuki Ignis. Ces lots seront remis aux gagnants le 14 juillet à 15h dans le parc Dampierre.

## Solidarité

# Grâce à vos dons, les étudiants ont reçu leur colis

Après la grande collecte organisée pour leur venir en aide, les étudiants ont pu, à 3 occasions, venir récupérer un panier de produits de 1<sup>re</sup> nécessité. Un geste apprécié.



Comme les autres étudiants, Julie a reçu, en plus de son colis, un chéquier de 50€ de bons d'achats.

Enseignement à distance, perte de lien social, précarité financière ou encore difficulté à trouver un stage... les étudiants n'ont pas été épargnés par la crise sanitaire. En mars dernier, alors qu'un 3<sup>e</sup> confinement était décidé, la ville et le CCAS se sont mobilisés pour leur venir en aide en organisant une grande collecte de denrées alimentaires, produits d'hygiène et fournitures. Dès le mois de mai, mais aussi 2 fois courant juin, une quarantaine d'étudiants a ainsi pu recevoir un colis accompagné d'un chéquier de 50€ de bons d'achat.

Parmi eux Julie, étudiante en 2<sup>e</sup> année de BTS Gestion des PME au lycée La Sagesse à Valenciennes. « Le plus dur a été le manque de lien social, et de relationnel avec les profs », confie l'étudiante à M. le Maire, venu à la rencontre des bénéficiaires aussi souvent que possible. « Ce colis est un vrai soulagement. Toutes les villes ne font pas ça ! »

« C'est à la générosité des Anziinois et de l'Épicerie solidaire que nous devons le succès de cette action », rappelle Bruno Levant, adjoint aux Affaires sociales. En plus de ce coup de pouce matériel et financier, des ateliers de préparation aux examens et de gestion du stress leur ont également été proposés par le CCAS dans le cadre agréable de la médiathèque.

## Rentrée

# Des kits de fournitures vont être distribués aux élèves

**Une distribution pour bien terminer l'année scolaire, une autre pour bien entamer la suivante !  
Après les prix de fin d'année, les élèves anzinois recevront tous un kit de fournitures.**

Pour encourager les élèves à lire durant les vacances, la municipalité a offert à chacun d'entre eux un livre qui sera également un souvenir et une récompense pour leurs efforts effectués lors de cette année scolaire. En complément, les élèves passant du CM2 au collège ont reçu une clé USB aux couleurs de la ville. A l'heure où le numérique prend une place de plus en plus importante à l'école, ils pourront ainsi transporter leurs précieuses données du collège à la maison.

Les élèves des écoles élémentaires, du CP au CM2, recevront quant à eux un kit de fournitures. L'objectif de cette opération reconduite pour la 3<sup>e</sup> année est le « zéro dé-pense » pour les familles : en plus de ce panier contenant une douzaine d'articles (voir encadré), une enveloppe de 35€ par élève est attribuée aux professeurs pour couvrir leurs demandes de matériel spécifique. Il s'agit également de permettre à tous les enfants de commencer l'année sur un pied d'égalité, avec le même matériel, neuf et de qualité.

Une distribution est programmée en mairie du **23 au 27 août**, selon un calendrier visant à éviter les fortes affluences. Une occasion de plus pour les familles de rencontrer et d'échanger avec leurs élus.

▪ Plus d'informations sur [www.anzin.fr](http://www.anzin.fr)



### « QUE CONTIENT LE KIT ? »

- 1 ardoise effaçable avec 2 feutres type Velleda pointe moyenne
- 1 pochette de 12 crayons de couleur type Bic
- 1 pochette de 12 feutres pointe moyenne type Bic
- 1 bâton de colle type UHU 21g
- 1 pochette élastique 3 rabats en plastique
- 2 surligneurs fluo
- 1 cahier de brouillon 96 pages 17x22cm type Conquérant
- 1 taille-crayons à réservoir
- 1 pochette de stylo type Bic 4 couleurs
- 1 gomme blanche
- 1 crayon gris HB

## Action citoyenne

# Quelques coups de pinceaux et un CV rafraîchi

**En cette fin d'année scolaire, 5 jeunes Anzinois ont participé à l'action « T'es cap pour l'emploi ».**

Parmi eux, Pauline, étudiante en arts à l'université de Valenciennes, a pu mettre à profit ses connaissances grâce à un projet de street art. Le principe : décorer à la manière graffiti les blocs de béton destinés à protéger les terrasses des commerçants du centre-ville. « C'est un défi intéressant, qui a permis de partager mes connaissances avec d'autres personnes en les initiant à la peinture à la bombe », confie l'étudiante, qui apprécie le cadre agréable de ces chantiers : « L'ambiance est meilleure que pour un job d'étudiant classique, et en plus d'enrichir mon CV cette expérience financera l'achat d'un nouveau PC pour ma rentrée ! »

Destinée aux lycéens, étudiants et autres jeunes de 16 à 25 ans, cette action citoyenne est proposée par la Ville en partenariat avec le CAPEP (Comité d'Action Pour l'Éducation Permanente) et la Mission locale. Elle est rémunérée pour répondre à un besoin défini, comme l'acquisition d'un véhicule, de matériel pour étudier ou le passage du permis de conduire. Les personnes inscrites participent à des chantiers de petites rénovations encadrés par des éducateurs du Capep et par notre référent pour l'insertion des 16-25 ans, et doivent répondre aux mêmes contraintes qu'en entreprise (horaires, attitude respectueuse...). Un réel atout pour mettre le cap sur l'emploi !



Amandine, Enza, Pauline, Natheo et Corentin ont également peint les nouveaux aménagements du garage de la mairie.

## Éducation

# Des petits Anzinois « Prêts pour l'école » !

**Une initiative rendue possible grâce au label Cité éducative et au Dispositif Réussite Éducative, et menée à titre expérimental à l'école Jaurès.**

Avec l'action « Prêts pour l'école », le service Éducation et Animation maternelles, en partenariat avec l'Éducation Nationale, a proposé aux enfants nouvellement inscrits en maternelle de venir découvrir leur future école.

Nous avons ainsi pu suivre Waad, Lino, Elissa, Adam et Naël, 5 petits Anzinois qui feront leur rentrée en septembre à l'école Jean Jaurès. Les futurs écoliers se sont familiarisés avec les lieux, très vite mis à l'aise par des histoires, des chansons et une collation, pendant que les parents eux-mêmes pouvaient faire connaissance.

Comme eux, durant les semaines qui ont précédé les vacances d'été, 15 enfants inscrits, accompagnés par un parent, ont été accueillis par groupes de 5 pour répondre aux normes sanitaires. Chaque famille a participé à 4 ateliers et a rencontré l'ensemble du personnel auquel le bien-être des enfants sera confié : l'équipe enseignante, mais également les agents de la ville que sont les ATSEM, les référents péri-éducatifs, les Educatrices de Jeunes Enfants, les médiatrices scolaires, les agents de la restauration scolaire ou encore de la médiathèque, ainsi que les professionnelles de la PMI... Autant d'interlocuteurs avec lesquels les parents ont pu échanger pour mieux connaître le rôle de chacun, dans un cadre convivial qui permettra d'aborder sereinement la rentrée !



Waad, Lino, Elissa, Adam et Naël ont découvert l'école Jean Jaurès, où ils entreront en septembre prochain.

Dans le cadre de l'opération « 1000 livres dans les cités éducatives », chaque enfant a pu repartir avec un joli cadeau pour apprendre en s'amusant à la maison !



13

## Restauration collective

# Anzin est officiellement Territoire bio engagé !

**Il était prévu que la remise du label se fasse en public lors des Jardinades... Celles-ci ayant dû être annulées pour raisons sanitaires, la date a malgré tout été maintenue et la cérémonie s'est tenue en petit comité.**



Nous sommes la 2<sup>e</sup> commune de la région à recevoir officiellement ce label !

C'est donc le 29 mai que M. le Maire a reçu le Label Territoire bio engagé, des mains de Stéphane Brichet, président d'A Pro Bio, en présence d'Aurore Colson, représentant la région Hauts-de-France. Comme l'a souligné M. Brichet, nous sommes la 2<sup>e</sup> commune des Hauts-de-France à recevoir officiellement le label.

Celui-ci récompense l'investissement de notre ville, qui a introduit en 2020 plus de 24% de produits bios dans les menus de ses restaurants collectifs. M. le Maire a rappelé sa fierté d'avoir une cuisine centrale qui confectionne tous les repas de la cantine sur place, au prix imbattable de 1,50€ pour nos petits Anzinois.

Il a aussi félicité l'équipe de restauration, menée par le chef Jérôme Beth. Ce dernier s'évertue à introduire de plus en plus de produits bios ou locaux dans ses menus. Les écoliers ne sont pas les seuls à en profiter, puisque la restauration livre aussi les repas à domicile des personnes âgées et la crèche.



Les menus de la cantine sont consultables sur notre site et notre appli « Anzin ma ville ».

## Loisirs

# Sport et culture : où s'inscrire à la rentrée ?

Ecole des sports, stages sportifs, gym douce, conservatoire, arts plastiques... Voici les infos pratiques pour pouvoir vous inscrire aux différentes activités proposées toute l'année par la municipalité.



### ▪ École municipale des sports (70 places)

- ☺ Enfants de 5 à 15 ans
- ♥ Un nouveau sport chaque semaine : handball, rugby, athlétisme, tennis, judo, golf, escalade...
- 📅 Tous les samedis matins (hors vacances scolaires) :
  - de 10h à 11h15 pour les 5/8 ans
  - de 11h15 à 12h30 pour les 9/15 ans
- 📍 Différentes infrastructures sportives de la ville
- 🆓 Gratuit pour les Anzinois, 40€ pour les extérieurs
- ➕ Inscriptions : dès le lundi 23 août via [portailfamille.ville-anzin.fr](http://portailfamille.ville-anzin.fr). Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive à prévoir.

### ▪ Stages sportifs (60 places)

- ☺ Enfants de 5 à 15 ans
- ♥ Découverte de 4 activités par jour.
- 📅 Pendant la 1<sup>re</sup> semaine des vacances de Toussaint, d'Hiver et de Printemps.
- 📍 Gymnase Jules Ferry
- 🆓 Gratuit pour les Anzinois, 15€ pour les extérieurs
- ➕ Inscriptions : 3 semaines avant les vacances concernées sur le portail famille.

### ▪ Gym douce (40 places)

- ☺ Public d'adultes et seniors
- ♥ Activité encadrée par un éducateur sportif de la ville.
- 📅 Le lundi et le mercredi de 8h30 à 10h, de septembre à juin (hors vacances scolaires)
- 📍 Dojo Alphonse Boisseaux (complexe sportif Michel Bernard)
- 🆓 31€ pour les Anzinois et 60€ pour les extérieurs.
- ➕ Inscriptions : dès le 23 août 2021, dossier à retirer à l'espace Mathieu, à rendre avec un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la gym douce.

### ▪ Conservatoire

- ☺ Adultes et enfants à partir de 4 ans.
- ♥ Éveil musical, formation musicale, cours instrumental ou vocal.
- 📅 Les cours d'instruments reprendront à partir du lundi 13 septembre, les cours de formation musicale à partir du lundi 27 septembre.
- 📍 Centre culturel, place Roger Salengro
- 🆓 Gratuit pour les Anzinois (location d'un instrument à 55€ par an). Extérieurs : tarifs sur [www.anzin.fr](http://www.anzin.fr)
- ➕ Inscriptions : du lundi 30 août au samedi 2 octobre 2021 au conservatoire (lundi, mardi et jeudi de 15h à 19h ; mercredi de 9h à 12h et de 14h à 19h). Priorité est donnée aux Anzinois jusqu'à mi-septembre.

Plus d'informations sur [www.anzin.fr](http://www.anzin.fr), au 03.27.47.16.20 ou par mail [conservatoire-musique@ville-anzin.fr](mailto:conservatoire-musique@ville-anzin.fr)

### ▪ Ateliers Mine d'art (15 places par cours)

- ☺ Enfants à partir de 3 ans.
- ♥ Ateliers d'arts plastiques animés par Véronique Cypryszczak, artiste peintre anzinoise.
- 📅 Tous les mercredis en période scolaire :
  - de 3 à 6 ans : de 10h à 11h15 ;
  - de 7 à 10 ans : de 14h à 15h15 ;
  - 11 ans et plus : de 15h45 à 17h.
- 📍 Centre culturel (entrée par la cour du conservatoire).
- 🆓 Gratuit pour les Anzinois et 30€ pour les extérieurs.
- ➕ Inscriptions : du lundi 30 août au samedi 2 octobre 2021 à l'espace Mathieu. Priorité est donnée aux Anzinois jusqu'à mi-septembre.

## Inclusion

# La Cité Anatole : 14 futurs logements pour jeunes autistes à Anzin

Le 26 mai, en guise de première pierre, c'est une première « pousse » symbolique qui a été plantée avenue Anatole France, là où dans quelques mois s'élèvera la Cité Anatole.



Le bâtiment principal sera entièrement réhabilité, tandis que des constructions neuves prendront place à l'arrière.



Maxence sera peut-être un jour locataire de cette structure. En attendant, c'est lui qui a planté la première pousse.

La Cité Anatole, c'est un projet d'habitat inclusif pour jeunes adultes Asperger ou autistes apparentés, qui y bénéficieront d'une autonomie accompagnée leur permettant de quitter le domicile familial et de prendre progressivement leur envol.

Le futur bâtiment sera constitué de 16 logements, dont 2 pour des étudiants travailleurs sociaux. Chaque habitant aura un studio indépendant, mais aussi accès à des espaces communs pour favoriser le vivre ensemble ainsi qu'à des espaces ouverts sur l'extérieur.

### Une localisation idéale

L'Ass des As' (Association des Asperger Nord-Pas de Calais), porteuse du projet, avait réuni le mercredi 26 mai quelques-uns des nombreux partenaires, parmi lesquels le département du Nord, représenté par sa vice-présidente en charge de l'Autonomie, Geneviève Mannarino, ainsi que Valenciennes Métropole et la commune d'Anzin, représentées par Pierre-Michel Bernard.

M. le Maire a dit sa fierté de voir ce projet inclusif se concrétiser à Anzin : nul doute que la proximité du centre-ville, des commerces, du tramway... favorisera l'autonomie de ces nouveaux citoyens anzinois.

La Cité Anatole ouvrira en septembre 2022, le temps de faire les (gros) travaux de réhabilitation et de construction, et d'accompagner les futurs locataires.

## CARNET DE VIE

### Naissances (du 31 mars au 11 juin 2021)

Angéline PRIEZ | Chloé MARCHANT | Lola PIERQUIN | Mewan TABARY | Mélissa BASILIEN | Maéllys SINHA | Emmy PUIGCERVER-GOMEZ | Mohamed YADRI | Lou LAMAC DUBORPER | Maylone RENONCOURT | Maylone DELOOZ HOUDART | Maélya LERNOULD | Kaïna JACQUOILLEOT | Mélyline PUISSANT | Nadir MOUBAL | Emmy VERNET | Mayssa BELLOUNI | Féryel HAFIDI | Oussama BOUNOUA | Alya LAMRI | Liam DEVILLE CAMBIER | Myléna WEAVER | Marius CASIER | Ellie KAUFMANN COELHO PEREIRA | Sohan LECONTE | Kaïlee AVISSE | Keïssy AVISSE | Hanâe BROUILLARD | Neylio HOLAIND | Giulia LANGLIN | Zoé GERMAIN | Adéla GAIN DEBAILLEUX | Isayah BUSIGNIES | Lyana MAILLE

### Décès (du 24 mars au 10 juin 2021)

Michel DUJARDIN | Mina ZIZOUNE épouse DEHBI | Jean Louis DUPIRE | Alfréda HIROUX veuve TAMBRUN | Messaouda BOUSSENA veuve REDJOUH | Jacques BOUCHER | Menaouar MOULOUDJ | Richard NOWAKOWSKI | Suleiman MOHAMMAD | Hélène MAERTELAERE veuve NÈVE | Begum MUNIZA épouse FAZAL | Michaël DUPONT | Keltouma FIDOUH épouse FIDOUH | Pierre ROGER | Josiane JEGOU épouse BUNDTNER | Yvon KENNEDY | Mayssa BELLOUNI | Olivier LERNOULD | Alain COUSIN | Laurent CARTON | Brigitte POUPAERT veuve DERVAUX | Régis WUILBERT | Christiane CHOPIN épouse GOEMINNE | Abdellah ASSABIR | Edmond SOUPTZ | Joseph ROSZAK | Suzette VASSEUR veuve BOURET | Bruno NOCHEZ | Mohamed BEN REKAYA | Robert LEROY | Laurence DEVELAY | Paul VILLAIN | Louissette BEAULIEUX épouse LECERF | Yves BLASQUEZ | Albert HANNOTEUX | Raymonde BERTIAUX veuve SELLIER | Paule POUGET épouse CHATELAIN | Wanda RZEPKA veuve FAIDHERBE | André DESESPRINGALLE | Alain LEPRÊTRE

\* Les informations présentées dans le carnet de vie sont purement informatives et n'ont aucune valeur "officielle".  
Par ailleurs, compte tenu des délais de parution du magazine, il se peut que certains noms n'y figurent pas. Veuillez nous en excuser.



Chantiers en cours :  
notre ville change !

## 5 questions à...



**Pierre-Michel Bernard**  
maire d'Anzin

“  
« Attractivité de la ville, sécurité des habitants et respect de l'environnement : chacun de nos chantiers répond à ces préoccupations majeures »  
”

### **De nombreux logements sortent de terre. C'est un signe d'attractivité pour notre ville ?**

Il est vrai qu'il y a actuellement de nombreux chantiers en cours : il suffit de parcourir nos rues pour s'en rendre compte. Dans bien des cas, des logements dégradés ou insalubres ont disparu pour laisser place à de nouveaux programmes. Il peut s'agir de logements sociaux, comme sur l'îlot Duterne-de la Fosse, où Maisons & Cités vient d'entamer la construction de 23 logements. Notre ville intéresse également les investisseurs privés, comme en témoignent les Loges du Théâtre, où les 12 appartements en accession abordable sont aujourd'hui sur le point d'être livrés, ainsi que de nouveaux commerces. De même, les parcelles du nouveau lotissement « Bas Carpeaux » se sont vendues très rapidement, et les maisons y poussent à un rythme effréné.

C'est bien le témoignage que notre commune est de plus en plus attractive. Les logements y sont très recherchés en raison des nombreux services que nous proposons, de la proximité d'un centre-ville dynamique et d'un réseau de transport important.

### **C'est aussi pour ces raisons que s'implantent des projets de logements inclusifs ?**

Effectivement, ce sont des atouts qui ont prévalu pour la construction de la résidence sur la zone Valmont, dont le chantier avance rapidement : dans peu de temps, 49 logements inclusifs pour personnes âgées ou en situation de handicap y seront disponibles, et permettront aux résidents de bénéficier d'espaces privatifs, tout en partageant des espaces communs et une vie sociale. Sur le même principe, la Cité Anatole donnera à de jeunes autistes la possibilité de quitter le cocon familial et de prendre leur envol en douceur. Je suis très fier que ce type de projets se développe à Anzin.

### **Vous investissez aussi dans l'accessibilité et la sécurité : quels sont les chantiers en cours ?**

Récemment, nous avons inauguré un passage piéton intelligent à proximité du nouveau collège. D'autres implantations de ce type sont prévues cou-

rant 2021. Le quartier de la Verrerie va bénéficier rapidement de travaux visant à renforcer l'accessibilité et la sécurité des habitants : réfection des trottoirs, des places de parking, renforcement de la signalisation... Cet été, le parking desservant les écoles Jaurès sera entièrement refait pour sécuriser la dépose des enfants. Ce sera une sorte de « touche finale » après la rénovation complète de ces deux établissements.

### **Justement, les réhabilitations d'écoles continuent ?**

Depuis 2015, nous avançons quasiment au rythme d'une école par an, avec 5 établissements réhabilités ; nous sommes avec l'école Tavernier sur notre 6<sup>e</sup> chantier. C'est un sujet important, puisqu'il s'agit de donner à nos enfants un maximum de confort d'apprentissage. Cela répond aussi à des enjeux écologiques, un autre axe fort de notre mandat : ces réhabilitations se veulent exemplaires sur le plan environnemental. De plus, comme nous nous y étions engagés, nous créons progressivement des micro-cantines partout où c'est possible : celle du Mont d'Anzin verra le jour cet été, et une autre est en cours de construction pour le groupe scolaire De Gaulle. Cela nous permet d'améliorer la prise en charge des élèves pendant la pause méridienne, en leur évitant des trajets chronophages ; et c'est aussi plus écologique, grâce à la fin des déplacements en bus.

### **Dans les années à venir, quels sont les gros chantiers qui changeront notre ville ?**

La pose récente de la 1<sup>re</sup> pierre du Pôle Emploi marque le début de la réfection complète du quartier de la Bleuse Borne. Dès l'an prochain, nous travaillerons sur le projet de construction d'une nouvelle école du Centre, à l'emplacement de l'actuel collège Jules Ferry. Une réhabilitation partielle de la salle de sport Jules Ferry est également envisagée. Et enfin, une réflexion est en cours sur des projets d'ampleur : la rénovation du Conservatoire et celle du Château Dampierre, deux éléments phares du rayonnement de notre ville.

## Ecole maternelle Tavernier

- ❖ Cette école réhabilitée formera avec l'école De Gaulle toute proche le groupe scolaire de Gaulle.
- ❖ Une micro-cantine pour chaque établissement est intégrée au projet.



## Nouveau collège

- ❖ La construction du nouveau collège s'achève.
- ❖ A son ouverture en septembre 2021, il sera baptisé Les Rochambelles, du nom des ambulancières de la 2<sup>e</sup> division blindée pendant la Seconde Guerre mondiale.



## Parking des écoles Jaurès

- ❖ Opérationnel pour la rentrée, le nouveau parking sera considérablement agrandi (sa capacité sera doublée), les cheminements piétons jusqu'au nouveau parvis desservant les 2 écoles seront sécurisés.



## Micro-cantine au Mont d'Anzin

- ❖ L'école maternelle accueillera bientôt une micro-cantine.
- ❖ Les élèves n'auront plus à se déplacer et pourront se restaurer sur place.
- ❖ Un gain de temps précieux et écologique !

## Résidence inclusive à Valmont

En plein centre-ville, cette résidence portée par la SIGH accueillera 49 logements pour personnes âgées ou en situation de handicap. La livraison du chantier est prévue pour fin 2022.



## Lotissement Bas-Carpeaux

Les 38 maisons individuelles de ce lotissement porté par Habitat du Nord sortent de terre aussi rapidement que les parcelles ont été vendues.



19



## Les Loges du théâtre

En lieu et place de l'ancienne friche Champion, les 12 appartements du T2 au T4 et les 2 nouvelles cellules commerciales seront livrés très prochainement.



## Cité Anatole

Située sur l'avenue Anatole France, cet habitat inclusif imaginé par l'association l'Ass' des As' permettra à 14 jeunes adultes autistes de vivre dans leur studio en partageant des espaces collectifs et un projet de vie sociale. 2 studios accueilleront des étudiants travailleurs sociaux.

## Pôle Emploi

La 1<sup>re</sup> pierre a été posée le 30 juin. Ce nouveau bâtiment accueillera le futur Pôle Emploi dans le quartier de la Bleuse Borne. Le début d'une grande réhabilitation et d'une nouvelle vie pour ce quartier et ses habitants !



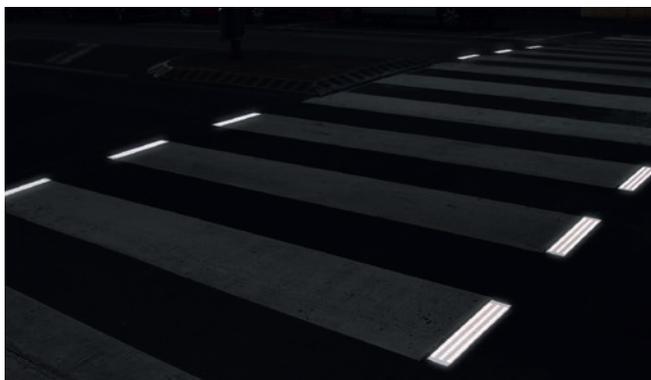
## Îlot Duterne

Sur cet ancien îlot à l'habitat dégradé, Maisons & Cités va réhabiliter une habitation et construire 23 nouveaux logements sociaux individuels et semi-individuels. La 1<sup>re</sup> pierre a été posée le 11 juin ; la fin des travaux est prévue pour 2022.



## Passage piéton dynamique

Et intelligent : lorsque ses capteurs détectent la présence d'une personne, le panneau et les leds incrustées dans le sol s'allument automatiquement. Le 1<sup>er</sup> a été installé à proximité du collège. D'autres implantations sont prévues cette année.



## Verrerie

Les travaux de mise en conformité et d'accessibilité des trottoirs et des places de stationnement ont débuté. Ils concernent la rue de la Verrerie, l'allée des Muguetts et l'allée des Roses.



## De beaux espaces verts !

La nouvelle direction des Espaces publics porte un intérêt tout particulier au fleurissement.

Par exemple, suite aux travaux d'accessibilité de l'Hôtel de Ville, une nouvelle touche verte et fleurie a été donnée aux nouveaux aménagements.

Retrouvez cet été des photos de nos aménagements paysagers sur nos comptes Facebook et Instagram !



## Culture

## « Faire découvrir la musique aux enfants : c'est semer une graine, en espérant qu'elle pousse »

Depuis 2005, Jean-Jacques Broucke dirige le Conservatoire d'Anzin, sa vingtaine de professeurs et ses quelque 330 élèves. Fin octobre, il tirera sa révérence pour une nouvelle vie de retraité... en musique, c'est sûr !



Jean-Jacques Broucke

“ Anzin offre la possibilité à tous ses habitants, aux petits comme aux grands, de s'inscrire gratuitement au Conservatoire, ce qui est exceptionnel ! ”

### Comment devient-on directeur d'un Conservatoire ?

Dans mon cas, c'est d'abord une histoire de famille. Mon grand-père était musicien et avait créé une harmonie à Flers-Breucq (devenu depuis un quartier de Villeneuve d'Ascq). C'est là qu'à 9 ans j'ai commencé à jouer de la flûte avec un excellent musicien, M. Jean Fourmeaux, avant d'entrer quelques années plus tard au Conservatoire de Roubaix, où j'ai obtenu plusieurs prix. C'est aussi une histoire de rencontres qui, au fil de mon parcours, se sont montrées déterminantes : je pense à Michel Plockyn, flûtiste soliste à l'opéra de Paris, que j'ai rencontré durant mon service militaire, et avec qui j'ai travaillé plusieurs années ; ou encore à Gérard Roussel, directeur de l'école de musique de Mouvaux et trompettiste solo à l'Orchestre National de Lille. Ce sont eux qui m'ont donné envie de diriger une école de musique : des gens généreux qui savaient mêler le travail et la convivialité, l'exigence et la bienveillance. Aussi, après avoir enseigné la flûte aux Conservatoires de Roubaix et de Lille et dirigé plusieurs harmonies, j'ai pris la tête du Conservatoire de Wattrelos pendant 15 ans, puis celle du Conservatoire de Montbard en Bourgogne pendant 3 ans, avant de rejoindre Anzin en 2005.

### Que retiendrez-vous de ces 16 années passées à Anzin ?

Quand on a la chance de faire ce qu'on aime, on ne voit pas le temps passer. Quand j'ai pris la relève de M. Pepek, j'avais pour mission de développer le Conservatoire et de le faire rayonner sur l'ensemble de la ville. La municipalité m'a toujours soutenu et m'a donné les moyens de bien travailler et de recruter des professeurs diplômés. Aujourd'hui, nous avons une belle équipe de 21 professeurs passionnés, qui travaillent dans la décontraction et la convivialité. Je suis persuadé que c'est dans cet état d'esprit que les gens donnent le meilleur d'eux-mêmes. Ici, les professeurs ont plein d'idées et de

projets, ils sont heureux de travailler ensemble.

### Quelles sont les réussites dont vous êtes le plus fier ?

Ce sont sans conteste nos Orchestres à l'école. Le 1<sup>er</sup> a vu le jour à l'école Carpeaux en 2007 ; depuis, ils ont été généralisés et chaque école élémentaire d'Anzin a son orchestre. Nous sommes la seule ville à offrir à chaque élève la chance d'accéder gratuitement à une pratique artistique durant le temps scolaire, et nous pouvons en être fiers. Les cours se donnent au Conservatoire, ce qui désacralise les lieux : les enfants s'y sentent un peu chez eux. Certains n'y auraient sans doute jamais mis un pied sans cela ! A titre d'exemple, 15 enfants venant de l'école Carpeaux se sont inscrits cette année pour continuer la pratique de l'instrument qu'ils avaient découvert. C'est là que l'on mesure notre réussite !

Plus largement, nous entretenons des relations de confiance avec l'Éducation nationale et son inspectrice, Mme De Revière, qui nous permettent régulièrement de partager notre passion avec les élèves.

### Le partage, la générosité semblent importants pour vous ?

Quand on a une passion, notre plus grand plaisir est de réussir à la transmettre au plus grand nombre. En quelque sorte, quand on fait découvrir la musique aux enfants, on sème une graine en espérant qu'elle pousse. Pratiquer un art, c'est s'ouvrir l'esprit ; apprendre à jouer devant un public c'est s'armer pour la vie : ça servira en diverses occasions, même dans la vie professionnelle. Anzin offre la possibilité à tous ses habitants, aux petits comme aux grands, de s'inscrire gratuitement au Conservatoire, ce qui est exceptionnel ! Toutes les communes de notre territoire n'ont pas cette chance, et c'est dommage !

## Environnement

# Enherber le cimetière pour plus de nature en ville !

**Pour préserver l'environnement, la ville fait le choix d'un mode d'entretien durable dans ses cimetières. Sur une parcelle du cimetière centre, un essai d'engazonnement se montre prometteur.**

Avec le marbre des sépultures, le macadam et les graviers qui les entourent, le cimetière du centre présente un aspect très minéral. Pour favoriser la biodiversité en ville et faciliter l'infiltration des eaux pluviales dans le sol, le choix a été fait, à titre expérimental, d'enherber plusieurs de ses allées.

Appliquant le « zéro phyto » depuis plusieurs années déjà au profit du désherbage mécanique, et sans attendre le durcissement de la loi Labbé en 2022, la ville souhaite aujourd'hui rendre à la nature un peu plus de place au sein de ce lieu de recueillement, qui est également un espace paysager.

Depuis le 11 mai, date du semis, les allées ont pris une allure verdoyante. Avec le gazon, réapparaît également la flore spontanée.



Un gazon à pousse lente a été sélectionné pour favoriser l'enracinement et réduire le nombre de tontes (6 à 7 par an, contre 15 pour une pelouse ordinaire).



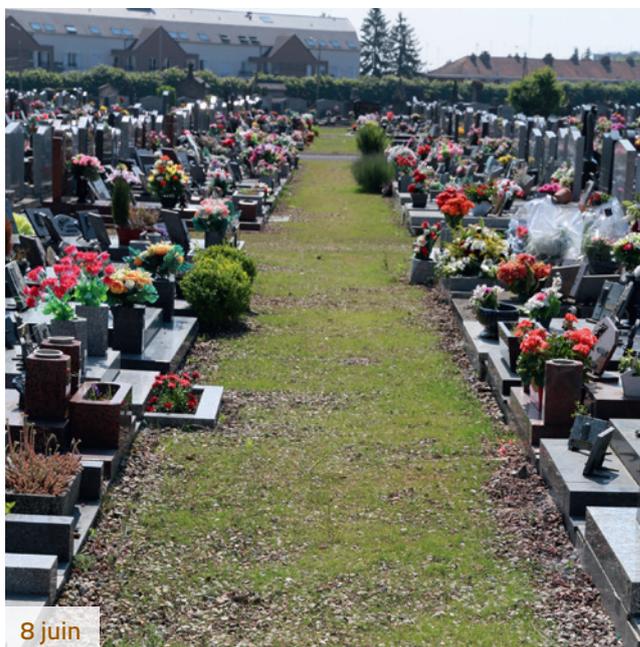
Depuis plusieurs années, la ville valorise le désherbage alternatif en remplacement des produits phytosanitaires. Toutefois ce travail reste énergivore et chronophage !



20 mai



1<sup>er</sup> juin



8 juin

## Sécurité

# Au CSU, Nathalie ouvre l'œil, et le bon !

Le CSU (Centre de supervision urbain), c'est le lieu de visionnage en direct des images captées par les caméras réparties dans la ville.



Derrière ces écrans, Nathalie sera bientôt rejointe par un binôme pour assurer une présence et une efficacité accrues.



Il est interdit d'y stationner ! Largement sollicités par les riverains, les contrôles sur la bande centrale de l'avenue Anatole France se multiplient. En avril-mai, la Police municipale a procédé à 500 verbalisations pour stationnement interdit (images vidéoprotection).

### Caméras : les installations en cours ou à venir

- Cité du Mont de la Veine : 5 sites
- Colonnnes enterrées : rue Faidherbe prolongée, Square de la République, rue Victor Hugo, résidence Epona
- Cour Caplier
- Avenue du Commandant Fabry (rond-point à proximité du SDIS)
- Square à proximité de l'école Carpeaux
- Stade Gilliard
- Abords du nouveau collège

Sur les 48 caméras que compte la ville au total, Nathalie en visualise une trentaine à la fois sur un mur d'images. « Je pilote tout de mon ordinateur », explique-t-elle. Agente administrative assermentée, cela fait 2 ans qu'elle visionne les écrans à temps plein, ou presque. « J'assure aussi le secrétariat de la Police pluricomcommunale et je réponds aux appels. »

Pour l'aider dans ses missions, un nouvel agent est en cours de recrutement. « Cela nous permettra aussi d'avoir une amplitude horaire plus large. Au lieu des horaires de bureau actuels, demain nos agents travailleront en horaires postés : un agent le matin et un autre l'après-midi, de 8h30 à 19h30 sans interruption, le samedi après-midi également », explique Philippe Gouget, responsable de la Police pluricomcommunale.

### En temps réel ou en différé

Pas de doute, Nathalie aime ce qu'elle fait et elle a l'œil exercé. Une incivilité, un comportement anormal, un stationnement gênant ? Elle alerte la patrouille en direct. Un nouveau dépôt sauvage est repéré le lundi matin ? Elle remonte le fil des vidéos du week-end pour retrouver l'indélicat. Si le dépôt s'est fait en voiture, les images permettront d'identifier le véhicule. « Dernièrement, une bonne quinzaine de rapports pour dépôts sauvages ont été transmis aux autorités compétentes. Les personnes concernées sont alors convoquées au tribunal », se félicite M. Gouget.

La plus grande satisfaction de Nathalie : « Lorsque mon travail permet de dénouer des situations (un véhicule en panne ou mal garé qui entraverait la circulation), ou d'aider la Police nationale à élucider des affaires. Le plus frustrant est quand les images dont nous disposons ne nous permettent pas de faire aboutir nos recherches. »

C'est pourquoi le déploiement de nouvelles caméras se poursuit chaque année. « La ville investit chaque année 150 000€ ; à raison de 10 000€ par installation, cela correspond à 15 nouveaux sites par an », indique le responsable.

## Service Logement

### « A Anzin, les demandeurs ne sont pas que des numéros »

Accéder à un logement social ressemble parfois au parcours du combattant. Toujours à l'écoute, le service Logement de la ville s'efforce d'apporter à chaque dossier le « petit plus » qui fera la différence.



Depuis octobre 2020, le service Logement a été rattaché au CCAS. « S'agissant de logement social, il nous a semblé plus pertinent d'intégrer ce service au Pôle social de la ville », explique Bruno Levant, adjoint aux Affaires sociales et au Logement.

En matière de logement social, le Système national d'enregistrement (SNE) a permis de simplifier les démarches des usagers : en effet, depuis sa mise en place, les demandeurs reçoivent un n° qu'ils gardent tout au long de leur parcours, et tous les acteurs départementaux ont accès à leur dossier. « A Anzin, nous nous efforçons d'aller au-delà et d'associer à chaque numéro un visage, une situation particulière, une histoire », poursuit l' élu.

#### « Notre commune est très recherchée »

En effet, et c'est une spécificité, chaque personne recherchant un logement social sur Anzin ou sollicitant M. le Maire à ce sujet est invitée à rencontrer un agent du service Logement, ou un élu : Bruno Levant ou Daniel Hénin. « Nous recevons une vingtaine de personnes par semaine. Nous prenons le temps de bien expliquer le parcours d'une demande, mais aussi de cerner les attentes, de comprendre les problématiques des demandeurs. Ainsi, lorsqu'un logement se libère, nous sommes plus à même de défendre leur candidature en Commission d'attribution des logements (CAL, cf. ci-contre), et d'essayer d'orienter le vote en leur faveur. »

La tâche est immense, le service recevant près de 800 demandes par an. « Dès qu'un logement est libre, c'est un travail de fourmi pour trouver les candidats les plus appropriés, les positionner et les défendre en CAL. Les Commissions se réunissent presque chaque semaine ! Cela nous demande une énergie considérable, mais c'est passionnant ! »

La bonne nouvelle, c'est qu'Anzin est particulièrement attractive. Comme le remarque Daniel Hénin : « Notre commune est très recherchée, pour diverses raisons : les nombreux services, le tramway, les commerces, le marché, la médiathèque... tout est à proximité ! »

## Portraits

### Najette Haddadi : « On nous confie parfois des choses qui ne peuvent figurer sur un bout de papier »



Najette est l'un des 3 agents dédiés au logement. En mairie depuis plus de 20 ans, elle a d'abord travaillé pour la Petite enfance, principalement à la crèche. Un domaine qu'elle a quitté avec regret lorsqu'une reconversion professionnelle

est devenue inévitable pour raisons de santé. « Il y avait des besoins de personnel au service Logement, que j'ai intégré début 2019. Le responsable a su me faire confiance, ce qui m'a donné des ailes et m'a permis d'avancer. Aujourd'hui, j'ai compris tous les rouages du système et je me sens à ma place. » Ce qui l'anime chaque jour : « Echanger avec les personnes, les écouter, les orienter. » Et sa mission va bien au-delà de remplir des dossiers : « On me confie des choses délicates qui ne peuvent figurer sur un bout de papier ; pourtant, bien souvent, ces informations sont importantes pour permettre à la personne d'accéder plus rapidement à un logement. »

Ici on fait dans la dentelle : « C'est du cas par cas, aucun dossier ne se ressemble. A nous d'essayer de dénouer les situations, parfois avec les autres services. Et quelle satisfaction quand l'un de nos dossiers est accepté par la Commission d'attribution ! »

# Votre demande de logement social, PAS À PAS

## 1 >> Dépôt de votre demande



- En ligne sur [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)
  - Dans l'un des guichets (bailleurs sociaux ou service Logement de la mairie)

## 3 >> Diffusion de votre demande

Une fois votre demande enregistrée, elle est automatiquement diffusée à tous les organismes de logements sociaux du département.

### Votre demande doit être renouvelée tous les ans !

Un mois avant la date anniversaire de votre demande, vous recevez un courrier, un mail ou un sms vous invitant à la renouveler (en ligne, en guichet ou par courrier). Cette démarche est importante pour maintenir votre demande valide et conserver votre ancienneté !



## 5 >> Examen des dossiers

Quand un logement se libère, 3 dossiers sont sélectionnés sur la base de critères prioritaires :

- la situation du ménage ;
- le type de logement ;
- l'ancienneté de la demande.

Ces 3 dossiers sont soumis à la Commission d'attribution des logements (CAL), qui est composée de représentants :

- du bailleur
- de la commune (élus)
- des locataires
- de la sous-préfecture
- de Valenciennes Métropole.

La CAL étudie alors chaque dossier et attribue le logement sur la base des critères prioritaires. Les décisions sont prises à la majorité.



## 2 >> Enregistrement de votre demande

Au plus tard 1 mois après le dépôt, vous recevez une attestation, par courrier ou par mail.

Elle confirme la date d'enregistrement de votre demande et contient votre n° d'enregistrement, à conserver précieusement.



### Les principales missions du service Logement

- Trouver un logement adapté aux personnes qui en font la demande
- Prévenir les expulsions locatives et trouver des solutions d'hébergement aux personnes concernées
- Etre l'interface avec les bailleurs en cas de problème dans un logement (isolation, insalubrité...)

## 4 >> Compléter votre dossier

Si un organisme dispose d'un logement libre correspondant à votre demande, il vous contacte afin de compléter votre dossier avec les pièces justificatives manquantes ou obsolètes. Pour compléter votre dossier, vous pouvez :

- transmettre des photos de vos justificatifs via l'application mobile « MaDemande » ;
- importer vos pièces scannées dans votre dossier en ligne sur [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr) ;
- envoyer les photocopies par courrier à cette adresse : GIP SNE – Demande de logement social – Service de numérisation des pièces – TSA 44348 – 77 214 Avon Cedex
- Déposer les photocopies de vos pièces à un guichet (bailleurs sociaux ou service Logement de la mairie)

## 6 >> Proposition d'un logement

Quand la CAL sélectionne votre dossier et vous propose un logement :

- soit vous le refusez et votre demande reste valable jusqu'à sa date de renouvellement (dans ce cas, vous risquez d'être pénalisé pour une nouvelle proposition de logement) ;
- soit vous l'acceptez, vous signez un bail et devenez locataire. Votre dossier de demande est alors clos.

### N'hésitez pas à venir rencontrer nos élus en mairie

Deux fois par semaine, vos élus vous reçoivent en mairie, sur rendez-vous :

- Bruno Levant, adjoint : le mercredi de 14h à 17h ;
  - Daniel Héning, conseiller municipal : le lundi de 14h à 17h
- Contact : 03.27.28.21.06

## Médiathèque

# Cet été, faites un carton plein !

La médiathèque lance son « Bingo de l'été » ! Pendant les vacances, remplissez votre grille de bingo : un emprunt = un tampon. Des lots attendent les lecteurs les plus assidus !

Le principe est simple : une médiathécaire vous remet une grille de 25 cases, chacune présentant un type de document ou un thème. Une BD, un roman feel good, un documentaire sur la nature, ou même un livre avec un chat ou un chien sur la couverture... laissez-vous guider et empruntez ! Vous aurez ensuite tout l'été pour découvrir ces ouvrages. Si vous remplissez la grille, un cadeau-surprise vous attend ! Pour les lecteurs les plus assidus, ou pour jouer en famille, deux grilles différentes sont proposées.

### Une version pour les enfants

Les jeunes lecteurs n'ont pas été oubliés : une grille plus légère, comprenant 16 catégories, a été pensée spécialement pour eux.

### Empruntez plus et plus longtemps

L'été à la médiathèque, le nombre de documents imprimés empruntables est doublé ! La durée de prêt passe également de 4 à 8 semaines. Profitez donc des vacances pour vous détendre et emprunter jusqu'à 20 documents, 6 DVD et 4 jeux vidéo !

### Horaires d'été

Pendant les vacances d'été, la médiathèque est ouverte :  
mardi, mercredi et vendredi : 14h-18h / samedi : 10h-12h et 14h-18h



Médiathèque d'Anzin Du 3 juillet au 10 septembre 2021

Lisez, cochez et remportez des CADEAUX !!!

**BINGO!**  
de l'ÉTÉ

Cet été, la médiathèque vous propose un défi lecture pour s'aventurer, s'émerveiller, s'essayer à de nouvelles découvertes !

Seu gratuit et ouvert à tous les adhérents de la médiathèque (dans la limite de 2 grilles par personne)

Une grille de Bingo vous sera remise : à vous de la compléter pour remporter des cadeaux !

mediaitheque-anzin.fr



## Coup de cœur médiathèque

# Victor, raconte-moi une histoire...

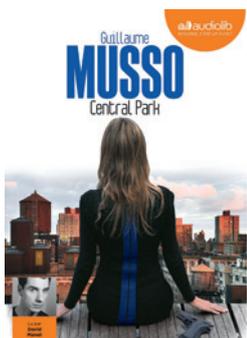
La médiathèque met à votre disposition des lecteurs Victors pour écouter des livres audios. Voici quelques-uns des titres à retrouver dans nos rayons !



■ **Ni d'Eve ni d'Adam** d'Amélie Nothomb, lu par Sylvie Testud  
« Stupeur et tremblements pourrait donner l'impression qu'au Japon, à l'âge adulte, j'ai seulement été la plus désastreuse des employés. Ni d'Eve ni d'Adam révélera qu'à la même époque et dans le même lieu, j'ai aussi été la fiancée d'un Tokyoïte très singulier » Amélie Nothomb



■ **Complètement cramé !** de Gilles Legardinier, lu par Philippe Résimont  
Andrew Blake est las, ceux qu'il aime disparaissent un à un. Il ne se sent plus à sa place et quitte la direction de son entreprise pour se faire engager comme majordome en France. Là, il va aller de surprise en surprise entre les étranges emplois du temps de sa patronne, le régisseur fou, la cuisinière explosive et la femme de ménage perdue.



■ **Central Park** de Guillaume Musso, lu par David Manet  
Alice et Gabriel n'ont aucun souvenir de la nuit dernière... pourtant, ils ne sont pas près de l'oublier. Un suspense magistral qui vous happe dès les 1<sup>res</sup> pages pour ne plus vous lâcher. Deux personnages inoubliables, emportés de surprise en surprise. Une lecture intense, addictive, irrésistible.



■ **Le coma des mortels** de Maxime Chattam, lu par Damien Ferrette  
Rebondissements incessants, humour grinçant... Un livre aussi fascinant que déroutant, en quête d'une vérité des personnages qui se dérobe sans cesse. Un roman noir virtuose à l'univers singulier.



**Bruno Levant**  
président du groupe

Chères Anzinoises,  
chers Anzinois,

A l'approche des vacances et des beaux jours, c'est un légitime sentiment de liberté retrouvée qui nous anime tous avec l'envie de nous rassembler de nouveau pour partager des moments de convivialité. **La réouverture des équipements sportifs** est un réel bonheur pour tous les pratiquants.

Attention cependant, la crise sanitaire sévit encore et plus que jamais nous devons nous mon-

trer vigilants, respecter les gestes barrières et inciter le plus grand nombre à se faire vacciner. C'est une question de solidarité et de responsabilité.

Certaines manifestations ont dû être décalées ou annulées, et nous en sommes bien désolés, les consignes des services de l'Etat sont incontournables et nous devons sans cesse nous adapter et les respecter dans l'intérêt de tous.

Dans ce contexte particulier, votre équipe de la **majorité municipale** est toujours **très mobilisée**, faisant preuve d'un **formidable dynamisme**.

Ainsi, de nombreuses actions ont été mises en œuvre.

**La certification « Territoire bio engagé »**, parce que la santé c'est aussi dans l'assiette.

L'installation d'un premier **passage piéton intelligent** avenue Anatole France pour renforcer la sécurité de nos concitoyens.

L'étude du projet de construction de la **nouvelle école du Centre** qui permettra à tout un quartier en devenir de bénéficier d'un nouvel équipement ultra moderne pour le plus grand bien de nos enfants.

Dans le cadre de la **fête de la famille**, vos élus se sont dé-

placés dans nos deux **maisons de retraite** pour aller à la rencontre des résidents et leur déposer un magnifique cadeau choisi dans un commerce local. La traditionnelle fête n'ayant pu être organisée, c'est en mairie que les familles ont pu venir chercher les cadeaux. Les élus au CCAS sont également allés à la rencontre des **séniors** pour la **distribution des chèques alimentaires**.

Pour toujours plus de solidarité, ce sont près de **45 étudiants qui ont été aidés** avec des dons de produits essentiels, fournitures diverses, aides financières et même des séances de sophrologie à la médiathèque.

Côté **animations, l'été sera chaud !** Les enfants Anzinois ont été choyés dans le cadre de la redynamisation des actions commerciales avec châteaux gonflables et manège installés sur la place Roger Salengro. **La Fête de la musique** place Eloi Beaumont, a réuni des habitants du quartier de la Bleuse Borne, mais aussi des autres quartiers. **Les festivités seront encore nombreuses** : cinés plein air, Nos Quartiers d'été...

Concernant le **budget participatif**, les 4 projets élus par les habitants sont connus, ils contribueront à l'amélioration du cadre de vie. Bravo aux habitants électeurs pour leur implication citoyenne.

Les inscriptions sont ouvertes pour les grands événements de la rentrée, **les banquets d'automne** et la **Semaine bleue**. Le retour de ces grands moments festifs et conviviaux est un réel bonheur pour tous nos seniors et nous sommes impatients de les partager avec vous. Bien entendu, ils seront éventuellement adaptés en fonction des évolutions des contraintes sanitaires.

Le groupe **UNIS POUR REUSSIR** vous souhaite d'excellentes vacances, prenez soin de vous et de vos proches.

**Votre équipe "Unis pour réussir"**



Chers Anzinois,

Une fois de plus le mensonge est de mise en ce moment.

La municipalité actuellement en place vous avait promis que l'école Gambetta ne fermerait pas, pourtant elle le sera bien en septembre. Nous en sommes les premiers peïnés.

Le poste de Maire étant un engagement de six ans, vous aviez également reçu la promesse de celui que vous avez élu qu'il occuperait ce poste durant toute cette période et pourtant un an plus tard le voilà de nouveau parti en campagne électorale. Nous sommes en droit de nous poser la question. Tout cela n'était donc que stratégie ? On nous aurait une nouvelle fois menti ?

Les beaux jours reviennent pour notre plus grand plaisir, toutefois la crise sanitaire que nous traversons n'est pas terminée. Continuez à adopter les gestes barrières et prenez soin de vous.

L'équipe "**Oui je veux changer ma ville**"

# Anzin Festiv'Été

26 juin  
**Parade  
Artistique**

10 juillet  
**Ciné plein air**  
(parc Dampierre)

17 juillet  
**Animations**  
(place Roger Salengro)

3 juillet  
**Animations**  
(place Roger Salengro)

14 juillet  
**Concert et feu d'artifice**  
(parc Dampierre)

24 et 25 juillet  
**Nos Quartiers d'été**  
(parc Mathieu)

